

Entre :

La structure
représentée par
dénommée l'utilisateur.

et

La Fourmilière
représentée par son président

Il est convenu :

MATERIEL MIS A DISPOSITION

LA FOURMILIÈRE met à disposition de l'utilisateur :

Nombre de grilles (17 simples/ max 1m20 x 2m03) :

Nombre de grilles couleur noire (6 simples max sur pieds/ 1m x 2m) :

Pris le : à h et rendu le : à h

dans le cadre de l'animation dénommée
qui aura lieu le(s) ou du au

RESPONSABILITES

L'utilisateur désigne comme responsable du matériel :

Nom :

Tel :

Cette personne veillera à son transport, sa mise en place et son rangement.

L'utilisateur atteste avoir remis à La Fourmilière une attestation d'assurance garantissant la prise en charge de tout dommage pouvant être causé au matériel emprunté.

REGLEMENT ET CONDITIONS DE MISE A DISPOSITION

L'utilisateur atteste avoir pris connaissance du règlement de mise à disposition et de respecter l'ensemble des conditions de mises à dispositions signalées.

Il joindra à la présente convention un **chèque de caution d'un montant de 460 €**, à l'ordre de La Fourmilière.

Il se fera accompagné du véhicule et des personnes qui seront aptes à transporter ces grilles.

A, le

L'utilisateur, (Signature)

Le président de La Fourmilière.

LA FOURMILIÈRE

11, rue du Parc de la Vanoise
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE

Tél. 04 79 59 90 56

contact@fourmiliere-73.fr